



SNU : le bilan contrasté des missions d'intérêts général



Décryptage



15.000 jeunes ont effectué un séjour de cohésion du SNU en 2021. // © Simon LAMBERT/HAYTHAM-REA

Dans un rapport tout juste publié, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire dresse le bilan de ces missions, seconde étape du service national universel. Selon l'instance, elles sont perçues différemment par les participants selon le type de mission et le profil du jeune.

Le SNU (service national universel) se fait en trois temps : **le séjour de cohésion**, puis **la mission d'intérêt général**, et enfin pour ceux qui le souhaitent, **un engagement volontaire**.

L'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire), s'est intéressé à cette mission d'intérêt général et vient de publier **un bilan de la session 2022**.

Selon l'enquête, 15.000 jeunes ont effectué un séjour de cohésion du SNU en 2021. Plus d'un an après ces séjours, **69% des participants ont commencé ou terminé leur**



mission d'intérêt général. Parmi eux, 62% étaient des filles.

Lire aussi

Deux types de missions d'intérêt général

L'enquête distingue deux types de missions d'intérêts général. D'une part, celles effectuées dans les "corps en uniforme" (militaires, gendarmerie, police ou pompiers). Elles placent fréquemment **les participants dans un rôle entièrement d'observateur plutôt que dans un rôle purement actif.**

D'autre part, les missions de type "caritatif" (aide et accueil ou animation). Ce sont dans ces missions que **les participants déclarent le plus avoir eu des rôles purement actifs.**

Une mission sur deux effectuée dans les "corps en uniforme"

Une mission sur deux a été réalisée dans les "corps en uniforme" : **24% dans l'armée, 19% dans la police ou la gendarmerie et 7% auprès des pompiers, précise l'enquête.** Les associations, et en particulier les clubs sportifs, accueillent plus du tiers (34%) des missions. Quant aux collectivités territoriales ou établissements publics, elles représentent 16% des missions.

Cela dit, le type de mission choisie varie selon le sexe du participant. **Les filles sont ainsi 70% à s'engager dans des missions de type "caritatif", contre 54% dans celles de type "militaire".**

Lire aussi

Une satisfaction qui dépend du type de mission

Autre point souligné par l'enquête : le niveau de satisfaction des participants varie en fonction du type de mission. Ainsi, **82 % des participants à des missions "militaires" et 78% de ceux en effectuant dans les "autres corps en uniforme"** déclarent que l'organisme et la thématique de la mission "correspondent tout à fait à leurs attentes".

Les jeunes qui ont réalisé une mission dans le caritatif et l'aide et l'accueil sont quant à eux **un peu plus de la moitié à s'estimer "en accord avec leurs attentes".**

L'INJEP explique également qu'"une part potentiellement significative des participants à ces dernières catégories de missions d'intérêt général les a choisies **par défaut ou après "avoir essuyé plusieurs refus de candidature"**. En effet, environ un participant sur deux déclare avoir postulé à au moins une offre pour laquelle sa candidature n'a pas été retenue, contre 37% pour les missions des "autres corps en uniforme".

Les missions caritatives jugées davantage "utiles aux autres"

Interrogés sur leur impression à l'issue de leurs missions, les participants ont là aussi des perceptions différentes de leur expérience. Les jeunes qui ont effectué une mission dans le caritatif ont ainsi davantage **"l'impression d'avoir fait quelque chose d'utile aux autres"(88%) que leurs camarades dans les corps en uniformes** (72% à l'armée et 74% dans les "autres corps en uniforme").

Néanmoins, ces derniers ont davantage eu l'occasion **"de découvrir de nouvelles choses, de faire partie d'une équipe et d'avoir gagné de la confiance en soi"**. Cela concerne notamment les jeunes ayant "réalisé leur mission d'intérêt général auprès des militaires, pompiers ou gendarmes".

Après cette mission d'intérêt général, les participants au SNU sont incités à poursuivre leur engagement dans le cadre d'une troisième mission dite "d'engagement volontaire". Selon ce rapport de l'INJEP, **un quart des participants au SNU souhaitent réaliser cette troisième phase facultative**, 38% ne le souhaitent pas et 37% ne savent pas.

Lire aussi

Un "tremplin dans la construction" d'un projet professionnel

L'INJEP souligne le fait que **la mission d'intérêt général permet d'affiner le projet professionnel des jeunes**. Ainsi, plus de la moitié des participants aux missions d'intérêt général dans les corps en uniforme déclarent que leur mission a "confirmé ou créé une orientation professionnelle" et leur a "fourni des informations sur leur futur métier". Ils sont plus des deux tiers à souhaiter s'orienter vers les métiers des corps en uniforme.

Seulement 20% des participants à une mission du soin déclarent que leur mission a "confirmé ou créé une orientation professionnelle". Ces missions sont davantage associées à des orientations vers les métiers de la santé et du social. Plus spécifiquement, les participants des missions "animation" désirent s'orienter plus que la moyenne vers les métiers du sport et de l'éducation.

"À l'instar de ce qui a pu être observé sur le Service civique, la mission d'intérêt général pourrait alors apparaître comme **une expérience tremplin dans la construction des parcours de vie au sens large**, en particulier pour celles et ceux qui se destinent aux corps en uniforme, et, dans une moindre mesure, aux métiers de l'animation", conclut l'INJEP.

